

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2022

Séance ordinaire du conseil municipal de Kinnear's Mills, tenue à la salle municipale, ce 15 août 2022 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance les membres du conseil suivants :

Siège # 1 : M. Robert Sanfaçon

Siège # 2 : M. Roger Gosselin

Siège # 3 : Mme Joanne Labranche

Siège # 4 : Mme Marisol Brochu

Siège # 6 : M. Carl Dubois

Absent : Siège # 5 M. James Allan

Tous formant quorum sous la présidence du maire, M. Marquis Bédard.

Est également présente, Mme Alexandra Gosselin, directrice générale / greffière trésorière par intérim.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance à 19 h 30 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 4 juillet 2022 ;
3. Adoption des comptes du mois;
4. Correspondances;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5. Attestation de travail dans le cadre du projet « Validation des UEA (Unité Écologique Aquatique) » de GROBEC;
6. Demande de modification aux devis de Sanitaire Fortier;
7. Inscription au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités;
8. Renouvellement Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la chaudière;
9. Présentation de la proposition de PRECICOM concernant la modernisation des équipements informatiques;
10. Démission de monsieur André Jobidon à titre de bénévole pour le site web de la municipalité;
11. Inscription au colloque de Zone;
12. Nomination de madame Alexandra Gosselin à titre de commissaire à l'assermentation;
13. Autorisation de madame Alexandra Gosselin à agir à titre de responsable de la Municipalité de Kinnear's Mills auprès de Revenu Québec;

TRANSPORT

14. Utilisation du surplus de l'année 2021 afin de compléter les travaux sur la route Monfette, la rue Guy et le 4^e Rang, à la demande de l'inspecteur en voirie;
15. Autorisation à monsieur David Hogan afin que celui-ci participe aux réunions annuelles de Boralex;

AMÉNAGEMENT, URBANISME & ZONAGE

16. Adoption du règlement numéro 509 concernant l'installation d'un panneau « arrêt » à l'intersection de la rue des Églises et des rues Guy et Trépanier;

PÉRIODE DE QUESTIONS

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

17. Levée de la séance

2022-151 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Roger Gosselin et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le point Divers ouvert à tout autre sujet de discussion.

2022-152 ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2022

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2022 au moins 48 heures avant la tenue des présentes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Carl Dubois et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

2022-153 ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

Il est proposé par M. Robert Sanfaçon et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

No de chèque	Nom	Objet	Montant
P2200051	9222-5093 Québec inc.	Marquage	3 677,31
C0009230	Beauce sans fils	Abonnement (juin)	68,93
C0009213	Boutique du serrurier	Poignées commerciales	342,29
P2200042	C. Jacques Électrique	Installation panneau	2 186,64
C0009229	Englobe	Étude géotechnique (mai)	9 423,81
P2200049	Environ solutions	Calcium	22 614,63
C0009232	Éric St-Laurent Design architectural	Plan préliminaire	862,31
P2200044	Excavation Maggy	Transition 4 ^e rang	6 554,03
P2200037	Mégaburo	Disque dur externe, trouble ordi	223,37
C0009211	Mrc des Appalaches	Formation éthique élus	898,20
P2200038	ProDesign	Affiches accueil et danger	252,94
C0009233	Récupération Frontenac	Déchetage	266,07
C0009212	Régie intermunicipale Région de Thetford	Déchets avril-mai	2 432,88
P220046	Ricky Macrea	Gravier et nivelage (mai)	3 909,17
P2200045	Vivaco	Factures juin	454,15
C0009236	Xerox	Paiement 8/20	617,54
Factures à payer			
	Alexandra Gosselin	Remboursement frais poste	24,94
	Batteries GB	Batterie afficheur vitesse	149,36
	Beauce sans fil	Abonnement juillet	68,93
Prélevé	Bell	Téléphone	457,68
	Centre de l'aspirateur TM	Distributrice papier toilette	219,94
	Colette Gicleux	Tarification eau fournie à l'Église méthodiste 2022	100,00
	Dépanneur 369	Essence	1 854,55
	EMP inc.	Niveleuse	4 975,38

	Entreprise NPL	Remplacement glissière	3 155,24
	Évimbec	SIG 01/07/2022 au 31/12/2022	172,25
	Fonds de l'information foncière	Mutation Avril/juin/juillet	65,00
Prélevé	Hydro-Québec	Éclairage public	385,27
Virement	Hydro-Québec	Janvier à mai (non payé)	6 517,45
	Lafontaine	Transition 4 ^e rang	20 790,00
	Mécanique SP	Factures juin	395,09
	Médial conseil santé sécurité	Forfait semestriel juillet 2022	410,41
	Municipalité St- Jacques-de-Leeds	Incendie versement 2	14 261,50
	Numérique.ca	Facture avril-mai configuration courriel voirie	204,08
	Pisciculture des Appalaches	2600 ombles de fontaine	6 480,00
	Ricky Macrea	Transition 4 ^e rang (juin)	26 214,34
	Rona	Frigo garage	308,13
	Services comptables SC	Service comptabilité juin/juillet	2 931,76
	Services sanitaires Denis Fortier	Cueillette ordures juillet	1 743,79
	Signalisation Dépôt	Pellicule rouge et blanc	119,70
	Soudure Jocelyn Nadeau	Encrage pour enseigne	75,88
	Stéphane Champagne	Transport par camion	13 042,46
	Sylvain Lemay	2h débroussaillage	287,44
	TKM	Transition 4 ^e rang	12 036,45
Prélevé	UV assurance	Assurance collective juillet	886,94
	Ville de Thetford Mines	Entente incendie	723,00
	Visa Desjardins	Zoom (mai, juin, juillet)	70,15

	Vivaco	Quincaillerie garage, avertisseur vitesse	776,62
	VR Plaisance	Soudures fixations dos d'ânes	57,49
	TOTAL		174 745,49

CORRESPONDANCES

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.
Les communiqués ont été transmis aux conseillers.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2022-154 DEMANDE DE DON POUR MOISSON BEAUCE

Une demande de Moisson Beauce pour assurer le bon fonctionnement de la banque alimentaire régionale.

Il est proposé par M. Roger Gosselin et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers d'accorder une aide financière de 100 \$ à Moisson Beauce.

2022-155 ATTESTATION DE TRAVAIL DANS LE CADRE DU PROJET « VALIDATION DES UEA (UNITÉ ÉCOLOGIQUE AQUATIQUE) DE GROBEC;

ATTENDU QUE GROBEC mène un projet sur la validation des unités écologiques aquatiques au Québec;

ATTENDU QUE la rivière Osgood a été ciblée pour faire partie du projet;

Il est proposé par M. Carl Dubois et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers d'autoriser le groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) à visiter la zone de la rivière Osgood de la municipalité, afin de récolter des informations écologiques au niveau du bassin versant;

2022-156 PRÉSENTATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION AUX DEVIS DE SANITAIRE FORTIER;

ATTENDU QU'il devient de plus en plus difficile de finaliser les collectes journalières dans le secteur de la municipalité avec les restrictions inscrites au niveau du devis concernant les heures permises de collectes résidentielles et commerciales;

ATTENDU QUE Sanitaire Fortier est impactée par la rareté de la main-d'œuvre qualifiée;

ATTENDU QUE Sanitaire Fortier désire conserver ses standards de qualités élevés en service client;

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills accepte d'adapter son devis avec Sanitaire Denis Fortier ;

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills conseille aux services sanitaires Denis Fortier de débiter la collecte matinale dans les rangs de la municipalité;

Il est proposé par Mme Marisol Brochu et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers d'abolir les clauses au contrat actuel limitantes au niveau des heures de collectes autant pour le volet résidentiel que commercial;

2022-157 INSCRIPTION AU CONGRÈS ANNUEL DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS;

Il est proposé par Mme Joanne Labranche et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire et monsieur Robert Sanfaçon à participer au congrès annuel de la fédération québécoise des municipalités. Les frais d'inscription de 900 \$ par participant ainsi que les frais de déplacement et d'hébergement seront payés par la municipalité;

2022-158 RENOUVELLEMENT AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DE LA CHAUDIÈRE ;

Il est proposé par M. Roger Gosselin et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers de payer la contribution au montant de 25 \$ pour être membre de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière pour la saison 2022-2023.

2022-159 PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION DE PRECICOM CONCERNANT LA MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES;

ATTENDU QUE la municipalité désire protéger ses équipements informatiques;

ATTENDU QUE la municipalité désire moderniser les équipements informatiques;

Il est proposé par Mme Joanne Labranche et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition obtenue de PRECICOM afin d'installer des antivirus sur tous les postes de travail de la municipalité et de déployer Windows 365 sur les ordinateurs des employés;

DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION DE MONSIEUR ANDRÉ JOBIDON

La directrice générale par intérim, Madame Alexandra Gosselin, dépose la lettre de démission de Monsieur André Jobidon comme bénévole pour le site web de la municipalité;

2022-160 INSCRIPTION AU COLLOQUE DE ZONE

Il est proposé par Mme Marisol Brochu et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale par intérim à participer au colloque de Zone, le 15 septembre prochain à la Cache du Domaine. Les frais d'inscription de 100 \$ ainsi que les frais de déplacement seront payés par la municipalité.

2022-161 NOMINATION DE MADAME ALEXANDRA GOSSELIN À TITRE DE COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION;

Il est proposé par M. Robert Sanfaçon et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Mme. Alexandra Gosselin, directrice générale par intérim, à formuler une demande auprès du Ministère de la Justice afin d'être nommée commissaire à l'assermentation et de défrayer les coûts s'y rattachant (61,00 \$);

2022-162 AUTORISATION DE MADAME ALEXANDRA GOSSELIN À AGIR À TITRE DE RESPONSABLE DE LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS AUPRÈS DE REVENU QUÉBEC;

ATTENDU QUE Madame Alexandra Gosselin a été nommée directrice générale par intérim de la municipalité de Kinnear's Mills (NEQ : 8813431531) le 6 juin 2022;

Il est proposé par M. Robert Sanfaçon et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser madame Alexandra Gosselin :

- À inscrire la municipalité aux fichiers de Revenu Québec;
- À gérer l'inscription de la municipalité à ClicSÉCUR – Entreprises;
- À gérer l'inscription de la municipalité à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- À remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de la municipalité, ainsi qu'à d'autres municipalité, une autorisation ou une procuration;
- À consulter le dossier de la municipalité et à agir au nom et pour le compte de la municipalité, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la municipalité pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communications offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

TRANSPORT

2022-163 UTILISATION DU SURPLUS DE L'ANNÉE 2021 AFIN DE COMPLÉTER LES TRAVAUX SUR LA ROUTE MONFETTE, LA RUE GUY ET LE 4^E RANG, À LA DEMANDE DE L'INSPECTEUR EN VOIRIE;

ATTENDU QUE la municipalité a engendré un surplus l'an dernier ;

ATTENDU QU'il y a des travaux à effectuer sur la route Monfette et sur le 4^e Rang avant le rechargement;

ATTENDU QU'il y a des transitions à faire sur la route Monfette;

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu une subvention de 25 000 \$ pour la rue Guy et qu'elle doit effectuer des travaux sur celle-ci avant que la construction du Centre de la petite enfance débute;

ATTENDU QUE les travaux sur la rue Guy sont évalués à environ 40 000 \$;

Il est proposé par M. Robert Sanfaçon et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers d'accorder un budget de 60 000 \$ dans le surplus de l'année 2021, afin d'effectuer les travaux nécessaires sur la route Monfette, la rue Guy et le 4^e Rang;

2022-164 PARTICIPATION DE MONSIEUR DAVID HOGAN AUX RÉUNIONS ANNUELLES DE BORALEX;

ATTENDU QUE Monsieur David Hogan est l'inspecteur en voirie de la municipalité de Kinnear's Mills;

ATTENDU QUE Monsieur Carl Rodrigue, directeur du site éolien de l'entreprise Boralex, a fait la demande à ce que M. Hogan soit présent lors des réunions annuelles de l'entreprise concernant la municipalité de Kinnear's Mills;

Il est proposé par M. Roger Gosselin et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers d'autoriser M. David Hogan à participer aux réunions annuelles de Boralex, lorsque requis;

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

2022-165 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 509 ÉDICTANT L'AJOUT D'UN ARRÊT OBLIGATOIRE SUR LA RUE DES ÉGLISES ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une copie du règlement n° 509 au moins deux jours juridiques avant la présente ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et renonce à sa lecture ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été déposé avant l'adoption du règlement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marisol Brochu et appuyé par Mme Joanne Labranche et **RÉSOLU** à la majorité des conseillers, d'adopter le règlement n° 509 concernant l'ajout d'un arrêt obligatoire sur la rue des Églises ;

PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Monique Laplante demande que la lumière de l'église anglicane soit fermée;

M. Bédard lui indique qu'un suivi sera fait avec M. James Allan;

M. Rick Macrae demande que le conseil discute de sa lettre concernant la hausse fulgurante du carburant;

M. Bédard explique que la demande sera présentée à la prochaine pré-réunion et qu'il aura un suivi à la suite de cela;

DIVERS

Au terme de l'exercice financier 2021, La Mutuelle des municipalités du Québec est heureuse de verser une ristourne de 1 million de dollars à ses membres admissibles. À la suite du renouvellement du contrat d'assurance de la municipalité de Kinnear's Mills, la part attribuée à la municipalité de Kinnear's Mills est de 65 \$.

Dans le cadre du Programme d'ensemencement pour une relève à la pêche 2022-2023, volet estival, la municipalité de Kinnear's Mills a obtenu une aide financière de 6 668 \$ consentie par le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour, pour ensemer la rivière Osgood. Cette dernière a été enssemencée à trois reprises afin de favoriser la pêche tout au long de l'été.

CAUCA a transmis à la municipalité, le 5 juillet dernier, un avis de renouvellement du contrat 911, afin d'actualiser les clauses et les modalités entre les parties. Un projet d'entente sera transmis dans les prochaines semaines et le nouveau contrat prendra effet le 10 octobre 2022;

Mme Joanne Labranche rappelle le lancement de la politique familiale le 28 août prochain;

Mme Joanne Labranche discute de la problématique concernant les citoyens qui nourrissent les chevreuils dans le village;

M. Roger Gosselin mentionne que les pluies abondantes de la semaine dernière ont causé des dommages sur le chemin de Kinnear's et que le bord du chemin est grugé jusqu'à l'asphalte, l'inspecteur en voirie a été mis au courant et des démarches sont en cours;

M. Carl Dubois explique qu'il a dû contacter SOS braconnage la fin de semaine dernière puisqu'il a trouvé un castor qui a été abattu et la queue coupée ;

Mme Marisol Brochu explique qu'il y aura une rétroaction et des changements à apporter au fonctionnement du camp de jour afin de trouver une solution pour le remplacement des animateurs lorsqu'ils sont malades. De plus, l'ouverture lors des deux semaines de la construction sera mise à l'étude ;

Le conseil désire concilier la gestion de la vitesse et la circulation plus fluide dans la municipalité. Il y a donc des réflexions d'entamées à ce sujet et d'autres options considérées par le conseil;

Le conseil invitera le camping Soleil à une réunion pour discuter des problématiques rencontrées par les citoyens et pour lui présenter le règlement existant sur les nuisances.

2022-166

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Carl Dubois et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 27.

Marquis Bédard, maire

Alexandra Gosselin, directrice générale
et greffière-trésorière par intérim

Je, Marquis Bédard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.